



SEMINAIRE 2011

21- 22 - 23 Octobre 2011

I - Des ambitions affirmées

II - Un contexte qui nous invite plus que jamais à agir et réagir

III - Le diagnostic de 2010

IV - Les orientations retenues en 2010

V - Points sur les propositions

VI - Notre vision pour les années à venir

VII - Programme du séminaire de l'UPJ

I – DES AMBITIONS AFFIRMEES

Présentes sur l'ensemble du territoire local, les associations et fédérations réunies au sein de l'UPJ permettent à un habitant sur 3 de bénéficier des activités qu'elles mettent en œuvre. Le caractère humaniste et l'identité propre des Associations de Jeunesse et de l'éducation non formelle se fondent sur des valeurs partagées de respect, de démocratie, et de solidarité.

Les actions des fédérations et associations membres de l'U.P.J contribuent à l'émancipation de la personne humaine, par l'éducation non formelle. Cette éducation par tous et pour se veut un moteur de progrès, et constitue une expertise citoyenne indispensable à l'élaboration des politiques publiques.

Associations dynamiques, elles participent à la transformation sociale par la mise en oeuvre de démarches spécifiques ayant pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes. Pour la réalisation de leurs actions, elles exercent la fonction employeur. Elles contribuent à la structuration des branches professionnelles dont relèvent les métiers de l'animation, en développant la formation professionnelle, la formation des bénévoles, et plus spécifiquement celle des acteurs engagés dans la vie associative. L'engagement des citoyens au plan local, leur participation à l'élaboration collective de projets d'intérêt général, la participation à l'économie sociale sont des éléments qui visent à améliorer la situation des personnes et représentent ainsi un progrès pour chacun et pour la société en général.

C'est sur ces ambitions que l'U.P.J et ses membres fondent leur projet commun. Fort de la pluralité d'approches et d'actions portées par ses membres à toutes les échelles du territoire local, l'U.P.J réaffirme sa volonté d'être un lieu de réflexion, d'élaboration collective, de représentation et de propositions auprès des pouvoirs publics sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation non formelle et aux politiques publiques afférentes.

II- UN CONTEXTE QUI NOUS INVITE PLUS QUE JAMAIS A AGIR ET REAGIR

Dans un contexte marqué par des bouleversements institutionnels, des tensions économiques et sociales, des questionnements autour des réformes en cours, ... les associations de jeunesse et **de l'éducation non formelle** voient leurs projets menacés (contexte de fragilisation financière, paysage institutionnel incertain).

Pourtant, le rôle de nos réseaux associés est plus que jamais indispensable dans une société où les discriminations et les inégalités sociales, générationnelles s'accroissent de plus en plus pour tous (en particulier les jeunes).

Par le travail quotidien auprès des enfants, des jeunes, par l'engagement de leurs responsables associatifs, de leurs bénévoles, de leurs professionnels, les associations et les fédérations conduisent, dans le cadre de leurs projets associatifs, un travail indispensable à l'émancipation de chacun et au progrès de tous.

III- LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic établi lors du séminaire en octobre 2010 :

Les membres de l'UPJ se sont interrogés sur :

- ⇒ L'utilité et le rôle des collègues au sein de l'UPJ ?
- ⇒ La communication, le passage de l'info ?
- ⇒ Notre positionnement par rapport aux problématiques de notre société ?
- ⇒ Les relations de l'UPJ avec le Ministère ?
- ⇒ L'implication des représentants, quel engagement ?
- ⇒ Pourquoi l'UPJ a été créée ?
- ⇒ Quelles sont ses missions ? ses valeurs ?
- ⇒ L'UPJ face aux politiques et à la politique ?

Inventaire de nos forces et nos faiblesses

Prise de conscience de nos faiblesses et de nos atouts

Nos Faiblesses :

- ⇒ Points sur nos dysfonctionnements ;
- ⇒ Concurrence ou complémentarité ;
- ⇒ Nos obligations professionnelles, plus notre engagement bénévole au sein de nos associations limitent notre disponibilité pour les actions de l'UPJ ;
- ⇒ Les moyens humains ;
- ⇒ Les moyens financiers.

Nos atouts :

- ⇒ Notre diversité, notre richesse, notre engagement bénévole au service de la jeunesse ;
- ⇒ Notre réactivité ;
- ⇒ Notre connaissance du terrain et du public ;
- ⇒ Notre expérience ;
- ⇒ Notre dynamisme, notre motivation ;
- ⇒ Notre expertise.

IV- LES ORIENTATIONS RETENUES EN 2010

Pour construire nos actions éducatives, nous proposons de développer 6 orientations stratégiques :

1. Consolider, renforcer la cohésion des associations membres de l'U.P.J (S'occuper de nos associations) ;
2. Développer et renforcer la communication en interne et en externe ;
3. Développer et renforcer l'action de proximité (aller vers les associations) ;
4. Renforcer l'animation de l'UPJ en touchant un maximum d'associations membres de l'UPJ ;
5. Arriver à une meilleure reconnaissance de l'UPJ auprès des institutions (Communes, CUCS, Ministères ...) et se faire connaître ;
6. Face aux politiques, l'U.PJ doit être associée et être partenaire pour la réalisation d'un programme s'inscrivant dans une politique globale de la Jeunesse (Contrat de développement 2011/2013).

Rappel des propositions en 2010

Mieux nous faire connaître en interne et à l'extérieur

A l'extérieur

- ⇒ **Montage de documents** (Power point, flyers, etc.)
 - Présentant les membres du CA (identité, parcours professionnel, représentant association, durée de l'engagement bénévole) ;
 - Nos réalisations (mise en place d'un outil d'évaluation permettant de répertorier l'ensemble des actions des associations de l'UPJ) ;
 - Nos propositions déjà faites depuis plusieurs années au cours des différents séminaires avec les gouvernements successifs.

- ⇒ **Utilisation des médias et des TICE**
 - Participation à des émissions « Fare midi »
 - Les nouvelles « les gens qui font bouger le fenua »
 - Le site internet de l'UPJ et du CJP

- ⇒ **Les actions**
 - Bal des 33 ans de l'UPJ
 - Exposition (frise chronologique – CJP – UPJ//diversité des activités, public touché)
 - Se déplacer dans les quartiers, îles, communes, à la rencontre de nos associations membres pour mieux se faire connaître (président, élu CA, directeur, CJP)
 - Rencontres avec les partenaires (CUCS, associations communales, ...)

En interne

- ⇒ Plus de communication en interne, compte-rendu des rencontres avec le ministère, des décisions du suivi des actions.
 - Elaboration d'un journal ou feuille de chou UPJ à diffuser auprès des associations membres de l'UPJ ;
 - Organisation de journées de travail et de séminaire

V- POINT SUR LES PROPOSITIONS

A l'extérieur

⇒ **Montage de documents** (Power point, flyers, etc ...)

- Présentant les membres du CA (identité, parcours professionnel, représentant association, durée de l'engagement bénévole) ;
- Nos réalisations (mise en place d'un outil d'évaluation permettant de répertorier l'ensemble des actions des associations de l'UPJ) ;
- Nos propositions déjà faites depuis plusieurs années au cours des différents séminaires avec les gouvernements successifs.

Projet en cours de réalisation :

« Mobiliser nos réseaux pour dynamiser la coopération »

Objectif initial de ce projet est de rechercher un dispositif de recensement des associations oeuvrant dans le secteur de l'éducation non formelle ainsi que sur les principaux événements perturbateurs de la vie sociale pour constituer un instrument de mesure et d'analyse utile à la prise de décision et, in fine, à l'action.

La manière consiste à recueillir de la manière la plus exhaustive possible les éléments sur les associations et les éléments constitutifs de leur action et de leur constat.

⇒ **Utilisation des médias et des TICE**

- Participation à des émissions « Fare midi » ;
- Les nouvelles « les gens qui font bouger le fenua » ;
- Le site internet de l'UPJ et du CJP.

Les projets réalisés :

- Mise à jour permanente du site Web de l'UPJ, du CJP (voir ci-après)
- Création d'une page Facebook (UPJ POLYNESIE)
- Newsletters envoyés à notre réseau associatif, aux partenaires institutionnels et aux médias (voir ci-après)

Notre objectif, développer la communication et l'information afin de permettre une meilleure visibilité et lisibilité de l'UPJ et de son réseau, nous prévoyons la rédaction d'un magazine d'informations trimestriel pour 2012.



Les actions

- Bal des 33 ans de l'UPJ
- Exposition (frise chronologique – CJP – UPJ//diversité des activités, public touché)
- Se déplacer dans les quartiers, îles, communes, à la rencontre de nos associations membres pour mieux se faire connaître (président, élu CA, directeur, CJP)
- Rencontres avec les partenaires (CUCS, associations communales, ...)



Les projets réalisés

- *Organisation d'un dîner champêtre avec les associations de l'UPJ ;*
- *Exposition des actions de l'UPJ et du CJP au CESC ;*
- *Déplacement dans quelques associations ;*
- *Rencontre des partenaires : CUCS, MJS, MAAT, la commune de Papeete et de Punaauia ».*

En interne

- ⇒ Plus de communication en interne, compte-rendu des rencontres avec le ministère, des décisions du suivi des actions.
- Elaboration d'un journal ou feuille de chou UPJ à diffuser auprès des associations membres de l'UPJ.
- Organisation de journées de travail et de séminaire.



Les projets réalisés

- En 2010, les instances de l'UPJ ont souhaité améliorer la communication dans l'environnement numérique. L'UPJ a travaillé à la refonte de son site internet, dans l'objectif que celui-ci constitue un véritable outil de valorisation des pratiques et démarches portées par les associations du champ jeunesse et de l'éducation non formelle.
- Ce site permet de relayer les positionnements de l'UPJ, l'actualité politique du secteur, mais également l'actualité des associations membres.
- L'UPJ s'est parallèlement attachée à améliorer sa communication. Lancée en juillet 2010, la newsletter propose un point de situation mensuelle sur l'actualité du champ jeunesse et des actions de l'UPJ. Cette lettre d'information fait l'objet d'une large diffusion, tant auprès de notre réseau associatif que nos différents partenaires.
- Dans le cadre des objectifs d'orientation que les membres du CA ont adopté en 2010, l'UPJ a souhaité mettre en place un séminaire par an, ainsi que des réunions (plateforme commune de propositions) qui visent à créer un espace continu de réflexion, de confrontation d'idées et de propositions sur les grands enjeux de notre secteur.
- *Afin d'aller au-delà des formations « GAO » proposées par le SJS, l'UPJ a également mis en place des accompagnements collectifs sur la thématique « méthodologie de projets », ces sessions sont gratuites pour les membres de l'UPJ.*

Les actions réalisées en 2011 :

- ⇒ Déménagement de l'UPJ ;
 - ⇒ Dossier investissement matériel UPJ ;
 - ⇒ Organisation du regroupement des associations UPJ (dîner champêtre) ;
 - ⇒ Organisation du séminaire du CJP ;
 - ⇒ Organisation de la finale du UPA NUI 6 ;
 - ⇒ Organisation de la fête de la musique ;
 - ⇒ Organisation d'un Battle « URBAIN BATTLE » ;
 - ⇒ Organisation d'un concours orchestre intergénérationnel ;
 - ⇒ Organisation d'une campagne promotionnelle sur les associations organisatrices de formation BAFA et BAFD ;
 - ⇒ Organisation d'une campagne promotionnelle sur les associations organisatrices d'ACM ;
 - ⇒ Organisation d'une formation sur la méthodologie à Punaauia et à Raiatea ;
 - ⇒ Promotion du CJP, élection du nouveau bureau ;
 - ⇒ Organisation de la journée Internationale de la jeunesse ;
 - ⇒ Organisation du projet « Solidarité JAPON » ;
 - ⇒ Co-organisation d'un festival HIP HOP « YES WE DANCE » avec les XBoys ;
 - ⇒ Intervention au séminaire de l'éducation non formelle (Exposé) ;
 - ⇒ Participation au projet de la sélective Coupe du monde Beach Soccer ;
 - ⇒ Suivi du Dossier du Contrat Engagement Educatif (C.E.E).
-
- ⇒ Soutien au projet de l'association « Vivre sans drogue » ;
 - ⇒ Soutien au projet « UPANUI CEMEA » collège Taaone et collège Punaauia ;
 - ⇒ Partenariat avec le ministère de la culture et de la condition féminine pour le projet « Contre les violences à l'égard des femmes » ;
 - ⇒ Partenariat avec la FSCF et le Ministère de la jeunesse et des sports pour ;
 - ⇒ Le projet de la semaine du bénévolat ;
 - ⇒ Partenariat avec la CPS, CJP projet « TU'ARO NO TE ORA ».
-
- ⇒ Partenariat avec la commune de Vairao pour l'organisation d'un concours de danse pour les jeunes et l'organisation du carrefour des métiers ;
 - ⇒ Partenariat avec la commune de Punaauia pour l'organisation de la fête de l'orange, du projet UPA ANANI, Projet d'un concert » ;
 - ⇒ Partenariat avec la commune de Papeete pour l'organisation du « Papeete Nui Raid » ;
 - ⇒ Partenariat avec TFTN projet Festival de la musique et de la danse (HURA TAPAIRU).
-
- ⇒ Déplacement à Auckland pour la préparation du Pacific Youth & Sport Conférence du pacifique (OFC).
 - ⇒ Déplacement du président du CJP à Nouméa pour consolider le partenariat des conseils de jeunes de la Nouvelle Calédonie (projet 2010).

VI. NOTRE VISION POUR LES ANNEES A VENIR

L'UPJ affirme la nécessité d'aller encore plus loin dans la construction de politique structurante

Les associations et fédérations membres de l'UPJ conduisent au quotidien, des actions dans une démarche d'éducation non formelle « Education Populaire » auprès des enfants, des jeunes et des adultes. Leur spécificité et leur force résident dans la pluralité des publics touchés, la multiplicité des champs d'actions tels que la culture, les loisirs, les vacances, l'éducation, la solidarité, le social, la santé, la prévention, l'insertion, la formation et le développement local et durable et dans une approche commune basée sur une coordination forte de notre réseau.

Pour cela, **nous devons identifier les thématiques** de travail et les espaces à prioriser pour y apporter de manière forte, **nos propositions et nos réflexions**.

Durant les trois prochaines années, au regard des spécificités du champ de la Jeunesse et de l'éducation non formelle et du contexte politique, **l'UPJ et ses membres doivent s'engager** à garantir la mise en œuvre des orientations de 2010.

Ce qui suppose de **s'affirmer comme une coordination associative représentative** et référent sur les questions de jeunesse et de l'éducation non formelle.

Il s'agira, pour l'UPJ, d'entretenir un dialogue continu avec toutes les composantes du corps social : pouvoir publics, réseaux associatifs et institutions.

Une articulation forte sera également recherchée avec notre réseau associatif.

L'UPJ et ses membres doivent **contribuer au développement** et à la valorisation de **la vie associative** dans le champs d'intervention prioritaire de la jeunesse et de l'éducation non formelle, notamment contribuer à **une réflexion** mais aussi des mises en œuvre de mode de relation, **de contractualisation** entre les associations et les collectivités qui sortent de la logique du marché et de prestation et **reconnaissent l'initiative associative**.

L'UPJ développera l'information réciproque, la concertation, la réflexion et l'action communes sur l'ensemble des thématiques afférentes au développement de la vie associative, à la reconnaissance de la jeunesse et de l'éducation non formelle et au développement local.

L'UPJ doit participer à l'élaboration des politiques publiques.

Ce qui implique de tenir compte de la transversalité des questions relatives au champ Jeunesse et Education non formelle.

Acteur représentatif de la société civile dans le champs de la Jeunesse et de l'éducation non formelle et fort de l'expertise de son réseau associé, l'UPJ a un rôle à jouer au coté des collectivités, dans la construction d'une société plus solidaire et plus citoyenne. C'est dans ce sens que l'UPJ et ses membres s'engagent et rappellent l'importance de faire entendre la voix du réseau Jeunesse et de l'Education non formelle, au sein notamment des instances de consultation et de concertation.

Le regard posé sur les actions de jeunesse et de l'éducation non formelle nous permettra ainsi de nourrir la réflexion au niveau local dans une dimension prospective.

L'objet de notre séminaire est donc de confirmer notre démarche de construction collective pour améliorer notre stratégie de mise en œuvre de notre projet pour les années à venir.

VII - PROGRAMME DU SEMINAIRE DE L'UNION POLYNESIENNE POUR LA JEUNESSE

1^{er} JOUR

vendredi 21 octobre 2011

16H00 - 16H30

- Accueil

16H30 - 18H30

1 – SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE

La séance plénière permet d'expliquer le format du séminaire afin que chaque participant sache ce que l'on attend de lui et ce qu'il peut apporter.

- Allocution du président de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse « UPJ »
- Les orientations arrêtées en 2010
- Le point sur nos orientations
- Notre vision (l'évolution de notre organisation)
- Débats - réactions...

18H30 – 19H30

- Repas

19H30 – 21H30

Il sera demandé à chaque groupe de travail, de nommer un rapporteur pour faire la présentation des travaux.

- Ouverture des travaux

Première orientation stratégique (1er groupe)

- Consolider, renforcer la cohésion des associations membres de l'UPJ
- Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative dans les champs d'intervention prioritaire de la Jeunesse.
- Contribuer à une réflexion, mais aussi des mises en œuvre de mode de relation, de contractualisation entre les associations et les collectivités.

Deuxième orientation stratégique (2ème groupe)

- Développer l'information réciproque, la concertation, la réflexion, l'animation commune sur l'ensemble des thématiques afférentes au développement de la vie associative, à la reconnaissance de l'UPJ.
- Face aux politiques, participer à l'élaboration des politiques de jeunesse.

21H30

- Fin de la journée - retour

2^{ème} JOUR

Samedi 22 octobre 2011

7H30 – 8H30

- Petit déjeuner

8H30 – 9H30

- retour et échange sur nos orientations
- Echange débat sur des thématiques choisies par les association (Ex : CEE)

9H30 – 12H00

- Poursuite des travaux de la veille.
- Restitutions des synthèses par les rapporteurs

12H00 – 13H30

- Déjeuner

13H30 – 15H30

- Analyse et prise en compte des observations, résolutions

15H30 – 16H00

- Pause

16H00 – 17H00

- Elaboration et finalisation d'un texte commun qui précisera les orientations

17H30 – 19H00

- Temps d'échange, débat sur des thématiques et problématiques choisies par les associations (Exemple : CEE, etc.)

19H00 – 21H00

- Repas – animation – fin de journée – retour

3^{ème} JOUR

Dimanche 23 octobre 2011

8H00 – 9H30

- Petit déjeuner

9H30 – 11H00

- Présentation du document finalisé à l'ensemble de notre réseau
- Questions diverses

11H00 – 12H00

- Propos de clôture – fin des travaux - Cocktail dînatoire